



Lille, le 9 juin 2022

DÉCLARATION LIMINAIRE

Comité Technique des Services Déconcentrés

Il y a urgence !

Monsieur le président,

Si nous pouvons nous réjouir de la reprise du dialogue social, suite à la signature d'un accord le 4 avril 2022 entre l'administration et la plupart des organisations syndicales, l'arbre ne cache pourtant pas la forêt, car des sujets de préoccupation demeurent et l'aveuglement de nos dirigeants persiste.

L'UNSA Douanes continue de dénoncer les transferts de nos missions fiscales et de son recouvrement spécifique à la DGFIP. La Douane est depuis toujours non seulement une administration des flux de marchandises, de capitaux et de personnes, mais aussi des flux énergétiques. Elle a historiquement l'expertise réglementaire pour les gérer.

Transférer ses missions à la DGFIP, alors même que nos finances publiques ont été mises à mal par la crise sanitaire (165 milliards de déficit imputables au quoi qu'il en coûte, soit 30 % de la dette) et vont l'être encore plus par la guerre en Ukraine et ses conséquences, nous paraît irresponsable. Pour l'UNSA, il aurait mieux fallu réfléchir à optimiser le fonctionnement de la DGFIP et de la Douane en respectant leur ADN afin de sécuriser les recettes de l'État.

Les effets néfastes des Lignes Directrices de Gestion dans leur récente application ne sont plus à démontrer, puisque la Direction Générale a même introduit le principe selon lequel les agents, pour être promus, devront notamment disposer d'une expérience suffisante dans leur grade actuel. L'UNSA continue de dénoncer ces LDG d'inspiration libérale, reposant sur le fait du prince, et donc contraire au principe d'égalité républicaine et aux garanties que doit offrir une véritable démocratie sociale.

La crise sanitaire et la guerre en Ukraine ne cessent d'amplifier l'inflation. Les prix flambent dans des secteurs comme l'énergie et l'alimentation, ce qui impacte la vie quotidienne de nombreux agents et de leur famille, les plongeant déjà pour certains dans des difficultés, tandis que nos dirigeants s'interdisent de gouverner en attendant les législatives.

La baisse du pouvoir d'achat est d'autant plus ressentie pour les agents des Douanes et même de la fonction publique en général, que le point d'indice est gelé depuis 2010, à l'exception d'une légère augmentation de 0,6 % en 2016 et 2017, et qu'on assiste à un tassement de plus en plus prononcé des grilles indiciaires en catégorie B et C, du fait de l'augmentation mécanique et régulière des traitements proche du SMIC.

L'UNSA réclame donc d'urgence une augmentation significative du point d'indice et une révision des grilles indiciaires.

Enfin l'UNSA Douanes crie halte à la suppression des effectifs ! Dans les Hauts-de-France, il est urgent de renforcer de nombreux services sur le littoral, comme à l'intérieur, en SU comme en AG/CO. L'UNSA n'est pas de prime abord opposé au concours spécial HdF, dans le sens où cette démarche expérimentale vise à pérenniser les effectifs dans notre interrégion, que la qualité

du recrutement soit maintenue et qu'elle évite l'éloignement entre les premières affectations des agents et les lieux de résidence de leur famille, alors même que certaines de ces dernières peuvent être confrontées à des difficultés sociales dans le contexte actuel. Nous regrettons néanmoins de ne pas connaître le nombre de postes, leur répartition et le fait qu'il soit seulement ouvert aux seuls agents de catégorie C en Surveillance. Enfin sur ce sujet de la pérennisation des effectifs dans certaines résidences en mal d'attractivité, l'UNSA défend plutôt un dispositif incitatif comme une prime de fidélisation et le placement des services concernés en résidence déshéritée.

En résumé, pour nos dirigeants, il y a urgence à agir dans le bon sens pour éviter le chaos social en Douane comme ailleurs.

Les représentants UNSA Douanes au CTSD